

Compte rendu du comité syndical du lundi 10 février 2014 **à Nègrepelisse**

Etaient présents :

MM. CAMBON Jean (Président), BERTELLI Jean-Claude, BIRMES Pierre, BONNET Cécile, COLINET René, CORRECHER Maurice, DANTHEZ Florence, DARRIGAN Catherine, DONNADIEU Jean-Louis, DURAND Daniel, IMBERT André, JOUANY Claude, LAFON Cécile, MAFFRE Christian, MARTIN Sabine, MASSAT André, MASSEGLIA Richard, MONTET Michel, PEZOUS Bernard, QUINTARD Nadine, RAEVEN Pierre, VIROLLE Alain.

Etaient excusés :

MM. LEVAVASSEUR Nicole.

M.CAMBON Jean a introduit la séance en présentant le projet de Maison de l'intercommunalité et des services publics, dans lequel a lieu le Comité syndical de ce jour. Le principe a été de regrouper tous les services communautaires qui étaient éclatés afin d'améliorer la lisibilité de cette offre et encourager la synergie et les échanges entre les services.

I. GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 16 décembre 2013

Le Compte rendu a été envoyé par courrier le 31/01/2014

2- Débat d'Orientation Budgétaire 2014

Voir le document joint au document d'appui validé par la Commission « Finances » du SM PMQ le 29 janvier 2014.

M.CAMBON Jean a présenté les grandes lignes du document « Débat d'Orientation Budgétaire 2014 » envoyé avec l'invitation au Comité syndical.

Il détermine le cadre dans lequel va s'inscrire le Budget Primitif 2014 qui sera présenté lors du prochain Comité Syndical (maintien en 2014 du même niveau de contribution des EPCI à 5.5€/hab)

Il a souligné le caractère « transitoire » de l'année 2014, durant laquelle il faudra s'organiser pour renouveler plusieurs documents contractuels qui nous lient avec les financeurs des politiques territoriales (Programme européen LEADER ; Convention territoriale ; PLIE ; Plan Climat ; ...avec l'Etat ; Conseil Régional ; Conseil Général ; ADEME ;...).

Ceci malgré des échéances électorales par forcément propices à ce genre d'exercice qui sera accompagné par l'équipe technique du SM PMQ.

L'année 2014 devra donc nous permettre d'évaluer et nous projeter pour les 6 années à venir (2015-2020) notre Projet de territoire pour le Pays MQ, en s'inscrivant dans les orientations des politiques européennes, nationales et régionales.

M.MAFFRE a indiqué son inquiétude sur le décalage grandissant entre la perception des habitants sur la pratique de la gestion communale et la réalité institutionnelle et pratique des compétences que les communes peuvent en fait exercer.

Il ne souhaite pas que la mutualisation des moyens préconisés, notamment à travers le passage en PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) nous obligent à fusionner nos EPCI en une Communauté de communes unique.

M.CAMBON Jean a rappelé que sur ce point il n'était pas favorable à l'installation d'une grande structure qui éloignerait de la décision, les communes et les EPCI. Il est possible de s'entendre sur le principe de poursuivre notre organisation actuelle en optimisant la complémentarité des missions de chacun, comme semble le demander le législateur dans le cadre des PETR.

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Budget Primitif 2014 – Orientations Budgétaires

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2312-1, oblige les communes de plus de 3 500 habitants à débattre sur les orientations à définir dans le budget primitif.

Le document ci-annexé a été remis aux membres du comité syndical afin d'engager le débat lors de cette même séance.

Le Comité syndical :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2312-1,

Après avoir débattu des orientations budgétaires proposées,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2014

3- Gestion des ressources humaines

➤ Information sur le remplacement en cours de deux postes :

- ❖ *Chargé de mission PCET suite au départ de Sophie FILHOL au 31/01 2014 : MM.BIRLINGER Julien a été choisi pour ce poste, qu'il occupera à partir du 17/02/210104.*
- ❖ *Conseiller énergie (CEP) suite au départ de Rémi GUILLOTEAU au 15/02/2014 : M.ALONSO Damien a été choisi pour ce poste qu'il occupera à partir du 17/02/2014.*

M.CAMBON a précisé que ces départs sont la résultante de notre mode de fonctionnement qui propose des contrats déterminés sur la période de financement assurée des postes.

Toutefois il a positivé ce phénomène en mettant en avant le rôle de « formateur » du SM PMQ pour ces jeunes qui suite à leur passage au Pays MQ, poursuivent une carrière professionnelle souvent prometteuse.

➤ Information sur la reprise du poste « chargée de mission Circuits courts de proximité » à mi-temps (congés parental) à partir de mi-mars 2014 : conformément à ce qui a été présenté lors du dernier Comité syndical du 16/12/2013, et à la demande explicite du Comité de suivi et du Comité syndical de poursuivre l'animation de la démarche « Produits en Pays Midi-Quercy », Mme LAGARDE Céline va reprendre son poste de chargée de mission Circuits courts de proximité à mi-temps à partir de mi-mars 2014. Le coût de ce poste est compris dans l'opération « Animation-gestion 2014 du programme LEADER MQ », présenté ci –après dans la rubrique II-2) Programme LEADER MQ.

II. POLITIQUES TERRITORIALES

1- Convention territoriale (2008-2013)

Le CR MP a annoncé lors de la Conférence des territoires du 09 décembre 2013, un prolongement en 2014 de la convention territoriale (2008-2013), permettant de préparer la prochaine convention pour 2015-2020.

➤ Planning potentiel pour la prochaine programmation 2014

- ✗ Remontée des dossiers techniques auprès des EPCI et du SM PMQ avant -début mars maximum
- ✗ Mai-juin-juillet ou septembre : Comité technique/CTCP/Comité des financeurs et commissions permanentes du CG et CR MP

Ce planning est susceptible d'être décalé dans la mesure où le nombre de projet à présenter serait trop faible (ce qui s'explique par la période électorale) et que le Conseil Régional n'a toujours pas confirmé les modalités de poursuite de la programmation en 2014 de la convention territoriale (2008_2013).

➤ Préparation de la future convention 2015-2020 :

Dans le cadre de la préparation du renouvellement de la convention territoriale du PMQ, un travail technique de bilan quantitatif et qualitatif va être mené durant le premier semestre 2014.

En parallèle il est nécessaire de réfléchir aux orientations, axes de développement que le territoire souhaitera mettre en œuvre durant la période 2015-2020, en cohérence avec sa charte de développement durable et les orientations des programmes européens sur cette même période. Nous vous proposerons d'ores et déjà, d'alimenter cette réflexion, **en répondant à un premier questionnaire très simple (du type Fiche Projet)**, afin que l'équipe technique du SM PMQ puisse prendre en compte les projets, besoins et les souhaits des élus en place (l'opération sera renouvelée en septembre).

La période électorale à venir ne permettant pas d'occasionner des réunions, nous proposerons de restituer ces travaux lors d'ateliers collectifs, rassemblant élus et acteurs du territoire, à la rentrée de septembre.

2- Programme européen LEADER MQ (2007-2013)

- Un Comité de programmation LEADER MQ est prévu le 19 février 2014, qui devrait permettre d'avancer dans la programmation (actuellement 80% du programme engagé) : le prochain Comité syndical du 10 mars pourra le relater
- Délibération modificative pour l'opération « Animation-gestion 2014 du programme LEADER MQ

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Modification Plan de financement pour l'animation - gestion du programme Leader année 2014

Monsieur le Président rappelle que lors du comité syndical du 16 décembre 2013 la délibération n°4 portant sur le plan de financement pour l'animation Gestion du programme Leader pour 2014 a été actée.

Monsieur le Président précise cependant que le plan de financement présenté dans cette

délibération est à modifier comme suit :

Ancien plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement (Salaires et frais de déplacements)	95 050 €	U.E. (Leader) (55%)	60 528 €
Stage 3 ^{ème} cycle	3 500 €	Conseil Général via leader (20%)	22 010 €
Achats, communication adhésion a Leader France	3 500 €	Conseil Régional (15% d'un poste) (5%)	6 000 €
Frais de structure	8 000 €	Autofinancement (20%)	21 512 €
Tot	110 050 € HT	Total Recettes	110 050 €

Nouveau plan de financement proposé :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement (Salaires et frais de déplacements)	95 050 €	U.E. (Leader) (55%)	63 250 €
Stage 3 ^{ème} cycle	6 800 €	Conseil Général via leader (20%)	23 000 €
Achats, communication adhésion a Leader France	5 150 €	Conseil Régional (15% d'un poste) (5%)	6 218 €
Frais de structure	8 000 €	Autofinancement (20%)	22 532 €
Tot	115 000 € HT	Total Recettes	110 050 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement proposé pour l'opération « Animation et gestion (2014) du programme Leader Pays Midi-Quercy »
- **SOLLICITE** auprès des financeurs les subventions présentées dans le plan de financement
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

III. AVANCEMENT DE CERTAINES THEMATIQUES COORDONNEES PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY.

1- Plan Climat Territorial du Midi-Quercy (CEP-CFT)

➤ Programme d'actions 2014 du PCET

Lors du Comité de suivi du PCET du 04/12/13 à MOLIERES (voir compte rendu du Comité syndical du 16/12/2013), une proposition de programme d'actions pour 2014 a été validée.

Il s'agit à présent de délibérer sur ce programme d'actions afin de solliciter des aides de l'ADEME et du CR MP dans la cadre du PRELUDE via le Plan Climat Territorial du MQ.

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi-Quercy en 2014, dans le cadre du PRELUDE

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy s'est engagé depuis Septembre 2009 dans un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Ces trois dernières années 2010-2012 ont permis la mise en place de nombreuses actions dans le cadre du Plan Climat, conclues par le Comité de Pilotage final du 7 décembre 2012. Ainsi, le Pays Midi-Quercy a su prouver sa capacité à optimiser les dispositifs et les actions au plus près du terrain (Conseil en énergie partagé, OPAH...). Suite à ce bilan positif, l'ADEME poursuit son partenariat avec le Pays Midi-Quercy, dans le cadre du prolongement du Contrat d'Objectif Territorial pour deux ans supplémentaires (2013-2014).

Ainsi en 2014, 6 actions seront proposées au financement du Programme Régional de LUTte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable (PRELUDE) financé par l'ADEME et la Région Midi Pyrénées. Ces actions sont les suivantes :

✚ **Action 1 : Renouveau des animations agricoles** sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables en agriculture en partenariat avec la FD CUMA 82 : volonté de centrer les animations autour du développement du Biogaz (Journée d'information Grand Public) et du bois-énergie.
Coût prévisionnel : **3400 € TTC**.

✚ **Action 2 : Projet PARTAJ** concernant la mobilité des jeunes en milieu rural : mise en adéquation d'une offre culturelle et de loisirs avec une offre de transports.
Projet expérimental proposé par la coopérative SOSTEN Projets.
Un autre territoire participant : Pays Portes de Gascogne.
En accord avec les différents partenaires autour du projet, différentes phases sont définies :
- Phase 1 supportée par la coopérative SOSTEN Projets : Etude de l'opportunité de développer le projet PARTAJ.
- Phase 2 : Co-construction d'un dispositif local (phase d'étude hors plate-forme) : 6250 € HT par territoire. Cette phase sera proposée au financement PRELUDE dans le cadre du Programme d'Actions 2014 du Plan Climat.
- Phase 2 Bis : Développement de l'outil plate-forme : horizon 2015.
- Phase 3 : Mise en œuvre expérimentale.
Coût prévisionnel : **7500 € TTC (T.V.A 20%)**.

✚ **Action 3 : Défi « Familles à Energie Positive ».**
Avec mobilisation des entreprises du territoire.
Coût prévisionnel : **3000 € TTC** (frais de bouche et d'impression).

✚ **Action 4 : Organisation d'un voyage d'étude dans un territoire à énergie positive.**
En vue d'une adhésion du territoire au réseau TEPOS.
Cibles : Elus du territoire.
Coût prévisionnel : **3000 € TTC**.

✚ **Action 5 : Conception et impression d'une plaquette – bilan du Plan Climat.**
Outil de bilan et de communication suite au premier COT.
Coût prévisionnel : 1000 € (conception) / 1500 € (impression – 2 000 exemplaires) – sur la base Dépliant « Charte de Bonnes Pratiques » (12 pages – A5).
Coût prévisionnel : **2500 € TTC**.

✚ **Action 6 : Conception et impression d'une plaquette sur la démarche « Produits en Midi-Quercy ».**
Dans le cadre de l'Appel à Projets « Territoire et gouvernance alimentaire », le Pays Midi-Quercy a engagé des actions en faveur de la structuration des circuits courts alimentaires de proximité avec la mise en place de la démarche « **Produits en Midi-Quercy** ». Ce travail s'est notamment traduit par la création d'un signe de reconnaissance territorial et la mise en place d'une charte d'adhésion. Au 12/11/2013, 21 producteurs et 6 restaurateurs en étaient déjà signataires. Afin de permettre une communication large sur cette démarche, **une exposition**

itinérante a été réalisée en 2014. L'idée est aujourd'hui de valoriser et de communiquer sur les signataires de la charte et leurs produits à travers une plaquette d'information, qui sera mise à disposition dans les Offices de Tourisme, les Mairies, chez les producteurs et restaurateurs engagés...

Coût prévisionnel : 1000 € (conception) / 1500 € (impression – 2 000 exemplaires) – sur la base Dépliant « Charte de Bonnes Pratiques » (12 pages – A5).

Coût prévisionnel : 2500 € TTC.

La mise en place de ces 6 actions doit se formaliser par des demandes auprès des financeurs. Le plan de financement prévisionnel de ces actions est le suivant :

Actions	Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles	
		PRELUDE 2013 (ADEME et CR MP) 80%	Autofinancement PMQ 20%
Prestation FDCUMA <i>(4 animations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables en agriculture)</i>	3400 €	2720 €	680 €
Projet PARTAJ – Phase 2 <i>(Co-construction du dispositif local en faveur de la mobilité des jeunes en milieu rural)</i>	7500 €	6000 €	1500 €
Défi Familles à Energie Positive <i>(Frais de bouche + Impression)</i>	3000 €	2400 €	600 €
Voyage d'étude TEPOS	3000 €	2400 €	600 €
Plaquette Bilan Plan Climat 2010-2014	2500 €	2000 €	500 €
Plaquette Démarche Produits en Pays Midi-Quercy <i>Valorisation des signataires de la charte (producteurs et restaurateurs)</i>	2500 €	2000 €	500 €
TOTAL	21 900 €	17 520 €	4 380 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le programme d'actions prévisionnel 2014 du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi-Quercy.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'année 2014 pour la mise en œuvre des actions du Plan Climat Energie Territorial.
- **DONNE** pouvoir au Président de signer tout document concernant la mise en place du programme d'actions 2014 du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi-Quercy dans le cadre de PRELUDE.
- **SOLLICITE** le montant des subventions auprès de l'ADEME et du Conseil Régional énoncé dans le plan de financement.

Mme MARTIN a demandé des précisions sur la poursuite du travail sur la question de l'eau dans le cadre du PCET, dans la continuité de la plaquette réalisée en 2013.

Il lui a été précisé qu'un travail sur le volet adaptation du territoire aux changements climatiques du PCET allait être investi en 2014 en partenariat avec le laboratoire publique de recherche CESBIO (spécialisé dans l'analyse des images satellitaires), qui notamment appréhenderait la thématique de l'eau.

- Information sur la journée de visite « Méthanisation en Dordogne » organisé par le SM PMQ dans le cadre du programme d'actions du PCET :

Voir en annexes du document d'appui pages 10 à 11 un article sur la journée visites méthanisation en Dordogne du 24/01/2014.

2- INVENTAIRE DU PATRIMOINE

➤ Information sur le Comité de pilotage de la mission Inventaire du patrimoine qui a eu lieu le 16 janvier 2014 à Molières :

Mission lancée fin 2004 L'inventaire du patrimoine est réalisé en collaboration et grâce au soutien financier du Conseil régional de Midi-Pyrénées et du Conseil général de Tarn-et-Garonne. Une convention tripartite Région/Département/ Pays qui en précise les modalités a été signée en 2012 pour 3 ans jusqu'au 31 décembre 2014.

Bilan de l'année 2013

Aspects ressources humaines - service Inventaire en 2013

Le service Inventaire comporte 3 chargées de mission qui sont Alexia Aleyrangues, Sandrine Ruefly et Carole Stadnicki et une chef de projet Sandrine Pradier.

En 2013 : un congé maternité et deux congés parentaux ont nécessité l'embauche d'un remplaçant qui n'a pu effectuer que 2 mois de contrat. Une étudiante a travaillé sur le territoire durant 1 mois. Globalement en 2013, 2.7 ETP ont été finalement réalisés.

Volet Inventaire du patrimoine des communes :

Carte d'état d'avancement : 21 communes traitées

Données chiffrées sur le territoire

Réalisation de la prise en compte du patrimoine dans le PLU de Réalville

Etude d'inventaire de Lapenche : présentation de résultats et intégration des données dans le PLU ainsi qu'une étude dendrochronologique

Etude thématique pan-de-bois à Montricoux, poursuite.

Saint-Vincent d'Autéjac : présentation de résultats et méthode élaborée pour ces communes.

Etude des églises et du mobilier religieux et civil par le CAO A pour Lapenche, Saint-Vincent-d'Autéjac et Molières

Etudes ponctuelles

Castanet : château Cambayrac (CAOA, ABF)

Saint-Projet : demeure dans le centre-bourg

Caylus : châteaux (ABF, CRMH)

Puylagarde : mairie, avant travaux

Mirabel : ancienne abbaye de Lagarde-Dieu (STAP, CAO A)

Molières : ferme / artisans terre crue.

Valorisation et diffusion des données de l'inventaire

Edition de 12 fiches découverte (Impression financée par le CG82) sur le patrimoine étudié.

Projets suivis par le service

Bruniquel : appui pour projet scénographie musée.

Saint-Antonin : appui pour la mission d'inventaire des collections du musée.

Septfonds : appui pour étude visant à définir un projet de scénographie sur le patrimoine (Camp d'internement, industrie chapelière, Dieudonné Costes)

Programme prévisionnel 2014

Etudes d'inventaire :

Communes de l'aire des coteaux du Bas Quercy avec notamment Molières, Caussade pour les parties rurales et sur les Causses du Quercy Blanc : Labastide-de-Penne.

Dans la perspective d'une publication sur l'architecture rurale du territoire du Pays sur la durée de la prochaine convention.

Etudes ponctuelles en QRGA en cas de besoin pour alimenter le PLUI.

Rédaction dans le dossier de candidature du Pays d'Art et d'Histoire de la partie sur le patrimoine bâti.

Reconduction du budget 2013 pour l'année 2014.

M.MAFFRE a souhaité que la mission inventaire se recentre au maximum sur sa mission de base (l'inventaire du patrimoine bâti) pour avancer au plus vite.

M.CAMBON a conforté sa demande tout en précisant qu'il est parfois nécessaire de répondre à des demandes ponctuelles d'urgence (car projet de travaux) et aussi de contribuer à la valorisation du travail de l'inventaire pour mieux le faire connaître (ex : fiche « en quête de patrimoine »)

Toutefois ces actions parallèles sont limitées (20% du temps maximum) contractuellement dans la convention tripartite avec le CR MP et le CG82.

Voir en annexe du document d'appui pages 12 à 18 le compte rendu du CP Inventaire du 16/01/2014

3- EMPLOI/FORMATION/INSERTION

➤ **PLIE du PMQ :**

- Information sur l'évaluation finale du PLIE : restitution réalisée à la Mairie de Montricoux le 14 janvier 2014, auprès d'un nombreux public (environ 50 pers), composé d'élus, de bénéficiaires du PLIE, partenaires techniques,...

Voir en annexe du document d'appui page 19 à 20 la restitution de l'évaluation du PLIE Midi-Quercy.

M.DARBOIS a présenté la synthèse de l'évaluation du PLIE Midi-Quercy réalisée par le cabinet CDI, qui est particulièrement positive et même élogieuse sur la qualité du dispositif et de sa mise en œuvre.

➤ En résumé, au titre des forces et des faiblesses, on peut retenir:

Une qualité d'accompagnement, individualisé et renforcé, unanimement reconnue ;

Une véritable animation du réseau des référents PLIE, avec une bonne cohérence d'intervention ;

Un **apport d'ingénierie** (animation et gestion) au niveau local ;

Une **compétence avérée dans la gestion** de la relation aux opérateurs ;

Une capacité avérée de **gestion des fonds européens**, et donc une sécurisation des financements, pour les opérateurs comme pour le Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy ;

Une capacité à mettre en place **des réponses nouvelles** au service des participants (innovation territoriale) ;

Une **forte mobilisation des partenaires** dans les différentes instances du PLIE (comité de pilotage, comité opérationnel, comité d'agrément), et une présence du PLIE dans les instances mises en place par les partenaires, générant un sentiment d'appartenance à un dispositif territorial commun ;

Un partenariat étroit avec la Maison de l'Emploi ;

- Parmi les points de faiblesse, figurent :

Un portage assuré par une intercommunalité de projet (le Pays) mais des **EPCI diversement mobilisés** dans le soutien au dispositif.

Une dimension **relations entreprises insuffisamment** investie par les référentes PLIE

Des contraintes de gestion (contrôle de service fait, délais de versement) fortes, mais imposées par la mobilisation de fonds européens.

Une taille insuffisante pour pouvoir prétendre au maintien du statut d'Organisme Intermédiaire dans la future programmation, avec des conséquences importantes en termes de gouvernance et de montage financier.

Une **communication à améliorer** (en direction des élus, des entreprises,...)

M.CAMBON a précisé que des contacts avancés avaient été pris avec le CG 82 (futur gestionnaire du FSE pour 2014/2020), pour convenir des modalités pratiques pour poursuivre ce dispositif en Midi-Quercy dans des conditions proches de la gestion actuelle.

❖ Maison de l'Emploi Midi-Quercy

- Information sur le dernier Bureau de la MDE MQ qui a eu lieu le 28/01/14 pour principalement présenter le plan d'actions 2014.

Voir en annexe du document d'appui pages 21 à 25 le plan d'actions pour 2014 de la MDE MQ.

4- DIVERS

- Renouvellement de la convention de développement culturel

M.CAMBON a proposé de renouveler la convention de développement culturel déjà évoqué lors de précédents comités syndicaux.

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Renouvellement convention de développement culturel

Monsieur le Président rappelle que le Projet culturel de Territoire Midi-Quercy établi en 2007 fait l'objet d'un conventionnement avec la Région Midi-Pyrénées et le Département de Tarn-et-Garonne depuis 2009 pour la période 2008/2010, avec l'affectation d'enveloppes financières spécifiques départementales et régionales, dédiées au cofinancement des projets. Cette convention a été renouvelée en 2011 pour la période 2011/2013, sur la base des trois années de réalisation et des nouvelles orientations stratégiques et priorités déterminées pour les trois années suivantes.

Le dispositif régional « Projet Culturel de Territoire » prévoit la possibilité de renouveler une seconde fois, pour la période 2014/2016, la convention de développement culturel sur la base de la présentation d'une évaluation des trois années écoulées et sur la base de trois critères principaux : la montée en charge au cours des trois premières années de convention de l'implication financière des collectivités locales (notamment les intercommunalités), le niveau de qualification des projets marqué par leur capacité de collaboration avec *a minima* un réseau ou une structure professionnelle labellisée par la Région et le degré de cohérence des projets entre eux dans le cadre de la dynamique globale du territoire, y compris en matière de politique d'investissement.

L'évaluation 2011/2013 et les orientations 2014/2016 ont été présentées et validées par le territoire en commission culture du Pays, le 21 novembre 2013. La convention de développement culturel est aujourd'hui établie en concertation avec la Région Midi-Pyrénées et le Département de Tarn-et-Garonne.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** cette action
- **AUTORISE** son Président à signer cette convention ainsi que tout document concernant cette action

➤ Les données officielles 2014 de la population totale des communes du PMQ

Globalement, nous constatons que la population totale officielle au 01/2014 en MQ est de **48 306 hab, soit une augmentation de 672 hab par rapport à 2013 :**

Structure intercommunale	Population totale officielle en 2013 (pop 2010)	Population totale officielle en 2014 (pop 2011)	Différence 2013/2014 en nombre	Différence 2013/2014 en %
Quercy Caussadais	19 856	20 032	176	0,9
Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	7 934	7 921	-13	-0,2
Quercy Vert	5 020	5 183	163	3,1
Terrasses et Vallée de l'Aveyron	15 496	15 842	346	2,2
TOTAL GENERAL	48 306	48 978	672	1,4

Voir en annexe du document d'appui page 26 la population par communes et EPCI du PMQ.

➤ Information sur le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural)

Voir en annexe du document d'appui pages 27 à 35 la note de décryptage de l'APFP sur la loi MAPAM de l'APFP, qui introduit dans son article 79, un nouvel outil, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

En questions diverses, M.MAFFRE s'est interrogé sur la mise en œuvre du SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) départemental, piloté par l'ADE82 pour le compte du CG82.

M.CAMBON a précisé qu'il manquait pour l'instant la réponse du CR MP pour le plan de financement global.

De plus une participation des EPCI est prévue, d'où l'importance du phasage des besoins réels en très haut débit avec les infrastructures programmées.